

Séance du 16 février 2017

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le conseil municipal, régulièrement convoqué le 10 février 2017, s'est réuni au lieu habituel de ses séances et a délibéré sur la question suivante dont le compte-rendu a été affiché à la porte principale de la mairie.

-oOo-

PRESENTS : Mme Durruty, présidente de séance, M. Millet-Barbé, Mmes Bisauta, Lauqué, MM. Neys, Ugalde, Lacassagne, Mmes Duhart, Castel, Martin-Dolhagaray, M. Aguerre, Adjoint ; M. Esmieu, Mme Langlois, MM. Salducci, Pocq, Arcouet, Lalanne, Salanne, Mmes Brau-Boirie, Meyzenc, M. Escapil-Inchauspé, Mmes Taieb, Destin, MM. Boutonnet, Daubisse, Mmes Picard-Felices, Herrera Landa, MM. Duzert, Etcheto, Bergé, Pallas, Artiaga, Iriart, Mme Wagner, conseillers municipaux.

ONT DONNE POUVOIR : M. Etchegaray à Mme Durruty ; Mme Juzan à Mme Duhart ; M. Laiguillon à M. Salducci ; Mme Candillier à M. Arcouet ; Mme Belbaraka à Mme Destin ; Mme Bensoussan à Mme Martin-Dolhagaray ; Mme Aragon à Mme Herrera-Landa ; Mme Capdevielle à M. Etcheto.

EXCUSE : M. Soroste.

SECRETAIRE : M. Boutonnet.

Mme Destin présente le rapport suivant :

OBJET : ENVIRONNEMENT ET ESPACES NATURELS – Muséum d'histoire naturelle – Prêt de l'exposition « Les animaux dans la nuit » à la Maison de la nature du vieux canal d'Hirtzfelden.

Chaque année, le Muséum d'histoire naturelle produit une à deux expositions temporaires. Une fois démontées, celles-ci sont mises à la disposition des musées, associations, lycées et autres types de structures qui souhaitent les emprunter. Cette possibilité permet un large rayonnement du muséum, et plus encore de la Ville de Bayonne, à l'échelle du territoire français.

Le Muséum a été sollicité par la Maison de la nature du vieux canal afin d'emprunter l'exposition « Les animaux dans la nuit », pour une présentation du 3 mars au 26 avril 2017 dans ses locaux. Située à Hirtzfelden, en Alsace, cette structure est similaire à la Maison des barthes à la plaine d'Ansot ; elle a pour objectif l'éducation à l'environnement et la préservation du patrimoine naturel.

Il est demandé au conseil municipal d'autoriser Monsieur le Maire à signer la convention de prêt de l'exposition « Les animaux dans la nuit » à la Maison de la nature du vieux canal d'Hirtzfelden.

Adopté à l'unanimité.

Ont signé au registre les membres présents.

POUR EXTRAIT CERTIFIÉ
CONFORME AU REGISTRE
Par délégation du Maire,
Dominique Foulon
Directeur général adjoint